

COMMUNIQUÉ DES DÉCISIONS

Séance plénière de la Commission nationale du débat public
7 avril 2021

NOUVELLES SOLLICITATIONS

I. SAISINE – ARTICLE L.121-8-I

- **Projet de révision du PNPD - Plan National de Prévention des Déchets** : la CNDP décide d'organiser une concertation préalable. Claude BREVAN et Sophie AOUIZERATE sont désignées garantes de cette concertation préalable.
[Consulter la décision](#)

II. DEMANDE DE DESIGNATION - ARTICLE L.121-17

- **Projet de déviation de la route départementale RD 60/960 lié au projet CIGEO (52)** : Marie-Line MEAUX et Ludovic SCHNEIDER sont désignés garants de la concertation préalable sur le projet de déviation de la route départementale RD 60/960 lié au projet de centre industriel de stockage géologique (CIGEO).
[Consulter la décision](#)
- **Projet de transport par câble entre Francheville et Lyon (69)** : Claire MORAND et Jean-Luc CAMPAGNE sont désignés garants de la concertation préalable sur le projet de transport par câble entre Francheville et Lyon.
[Consulter la décision](#)

PROCEDURES EN COURS

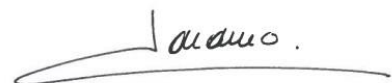
I. CONCERTATIONS PRÉALABLES

- **Projet de règlement relatif au Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche** : la Commission nationale considère que les réponses du responsable du plan, reprenant les dispositions juridiques existantes, n'apportent pas les clarifications attendues sur un certain nombre de points. Patrick DERONZIER est désigné garant chargé de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de la participation du public par voie électronique.
[Consulter la décision](#)

- **Projet NSG Norske Skog Golbey de conversion de la papeterie à GOLBEY (88)** : la Commission nationale considère que les réponses du maître d'ouvrage sont complètes et argumentées au regard des questions du public et des recommandations des garants. Luc MARTIN est désigné garant chargé de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique.
[Consulter la décision](#)
- **Projet REC SOLAR de construction d'un site de production de panneaux photovoltaïques (57)** : la Commission nationale considère que les réponses du maître d'ouvrage sont complètes et argumentées au regard des questions du public et des recommandations des garants. Bernard CHRISTEN est désigné garant chargé de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique.
[Consulter la décision](#)
- **Projet Studios Occitanie de complexe touristique et de service dédié aux industries médiatiques et culturelles (34)** : la Commission nationale considère que des réponses précises à plusieurs arguments du public et recommandations des garants manquent à ce stade ou ne sont pas suffisamment détaillées. La Commission nationale regrette le manque d'informations disponibles sur le projet des Jardins de la Méditerranée au moment de la concertation préalable, qui a rendu difficile pour le public la compréhension de l'ensemble des évolutions en cours sur le domaine de Bayssan. Floriane DANHYER est désignée garante chargée de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique
[Consulter la décision](#)
- **Projet de construction du nouveau stade Louis-NICOLLIN de MONTPELLIER (34)** : Nicole KLEIN est désignée garante de la concertation préalable sur le projet de construction du nouveau stade Louis-NICOLLIN de MONTPELLIER à PEROLS.
[Consulter la décision](#)

DIVERS

- **Nomination de délégués régionaux** : La Commission nationale nomme des délégués régionaux dans 4 régions : Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Réunion. Les délégués régionaux auront pour missions la promotion de la participation du public, la diffusion des bonnes pratiques et l'animation du réseau des garants.
[Consulter la décision](#)



Chantal JOUANNO